

DETTE PUBLIQUE

M. AYLESWORTH:

Quelle était la dette nette du Dominion à chacune des dates suivantes: a) 31 mars 1868; b) 31 mars 1896; c) 31 mars 1911; d) 31 mars 1921 e) 31 mars 1941?

L'hon. M. ILSLEY:

(a) \$ 75,757,134.74*

(b) \$ 258,497,432.77*

(c) \$ 340,042,052.03

(d) \$2,340,878,983.69

(e) N'est pas disponible; les comptes du Dominion pour l'année financière terminée le 31 mars 1941 ne sont pas encore clos. La dette nette du Dominion était de \$3,271,259,-647.34 le 31 mars 1940.

* Ces chiffres sont établis au 30 juin. De 1867 à 1906 l'année financière du Dominion du Canada finissait le 30 juin et depuis 1907 elle s'est terminée le 31 mars.

CODE CRIMINEL—CHAUFFARDS

M. CHURCH:

1. Apportera-t-on des amendements statutaires au Code criminel durant la présente session?

2. Si oui, à quelle date approximative doit-on les présenter?

3. Présentera-t-on durant la présente session d'autre législation tendant à protéger les citoyens sur les routes contre les automobilistes inconsidérés qui frappent et s'enfuient et contre les dommages à la propriété et les dangers à la vie du fait des fusils pneumatiques.

Le très hon. M. LAPOINTE: Le Gouvernement révélera en temps et lieu ses intentions à cet égard.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

EMPRUNTS À COURT TERME

M. TUCKER:

1. Depuis le début de la guerre, la trésorerie britannique a-t-elle fait fond à un tel point sur les emprunts à court terme pour financer les œuvres de guerre, que les titres à court terme de la trésorerie ont augmenté de plus de quatre milliards de dollars, somme plus élevée que le montant levé durant la même période par la vente de titres?

2. Est-ce que la trésorerie britannique, en plus de la vente de billets du trésor à court terme, invite toutes les banques à faire des dépôts chaque semaine, ces dépôts demeurant en la possession du trésor pour une période d'au moins six mois?

3. Examinera-t-on la question d'inviter les banques à charte du Canada à fournir leur assistance à notre œuvre de guerre en déposant de même à la Banque du Canada des sommes substantielles, toute diminution des réserves des banques autorisées en résultant, devant être compensée par l'émission, par la Banque du Canada, de billets de la Banque du Canada?

4. Quels ont été les bénéfices de chacune des banques à charte du Canada en 1940?

[L'hon. M. MacKinnon.]

5. A quel pourcentage du capital versé correspondent ces bénéfices dans chaque cas, quels ont été les bénéfices moyens annuels de chaque banque durant les dix années précédentes et à quel pourcentage du capital versé correspondent ces bénéfices moyens annuels de chaque banque?

L'hon. M. ILSLEY: Je dépose le document.

AIDE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES—IMPÔT DE TRANSFORMATION SUR LE BLÉ

M. FAIR:

1. Quelle somme a-t-on perçue jusqu'à ce jour sous le régime de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies avec l'impôt de un pour cent sur la vente des grains de la récolte de 1940?

2. Jusqu'à ce jour, quels sont les frais d'administration du bureau chef?

3. Quels sont les noms et les adresses des inspecteurs occupés, et quel montant a-t-on versé à chacun en a) traitement, b) frais de déplacement?

4. Quelle est l'échelle du traitement quotidien de ces inspecteurs?

COMMISSION CANADIENNE DU PRÊT AGRICOLE—EMPLOI D'AVOCATS

M. WINKLER:

1. Chaque année civile, depuis 1936, combien d'actes hypothécaires a-t-on enregistrés au Manitoba en faveur de la Commission canadienne du prêt agricole?

2. Chaque année civile, durant la même période, de combien d'avocats a-t-on retenu les services au Manitoba pour la préparation de ces actes hypothécaires et quels sont les noms de ces avocats?

3. De combien de ces hypothèques chacun de ces avocats s'est-il occupé, et quel a été le montant total d'argent versé à chacun pour cet ouvrage a) en honoraires, b) en déboursés?

4. Durant la même période, dans combien de cas la Commission canadienne du prêt agricole fut-elle dans l'obligation d'instituer des procédures contre le débiteur hypothécaire, quels sont les noms des avocats à qui l'on a confié ces causes, et quel montant total a-t-on versé à chaque avocat pour ces procédures a) en honoraires, b) en déboursés?

L'hon. M. ILSLEY: Le document est déposé.

VOYAGES GRATUITS DES FONCTIONNAIRES PAR VOIE AÉRIENNE

M. PERLEY:

1. Durant a) l'année 1940, et b) l'année 1941 jusqu'à ce jour, combien de fonctionnaires ou d'employés de l'Etat ont voyagé par voie aérienne aux frais de l'Etat?

2. Quels ont été les frais encourus de ce chef, par ministère, durant chacune des périodes précédentes?

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET DE LEURS SECRÉTAIRES

M. STOKES:

1. Durant les années financières terminées le 31 mars 1940 et le 31 mars 1941, quelle somme d'argent a-t-on versée en frais de déplacement à chaque ministre de la couronne?